

Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 9 mai 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 20 mai 2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 19 mai 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT 1 AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'IMMEUBLES RURAUX CONCLUES AVEC LA SAFER POITOU-CHARENTES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Rabah LAICHOUR à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

Titulaires absents suppléés :

Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Michel SIMON par Dominique GIRET

Titulaires absents :

Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Sébastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Charles-Antoine CHAVIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AVENANT 1 AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'IMMEUBLES RURAUX CONCLUES AVEC LA SAFER POITOU-CHARENTES

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la convention cadre conclue avec la SAFER Poitou-Charentes en vue de la constitution de réserves foncières, il a été prévu la possibilité, pour la CAN, de mettre à disposition de la SAFER, par convention, des parcelles agricoles dont elle est propriétaire.

3 conventions ont ainsi été conclues :

- convention CM 79 08 0017 01 conclue le 04 décembre 2008 pour la mise à disposition d'une parcelle d'une superficie de 1ha 23a 90ca sise sur la commune de Usseau ;
- convention CM 79 09 011 01 conclue le 24 mars 2009 pour la mise à disposition d'immeubles ruraux d'une surface globale de 6ha 62a 23ca sis sur la commune de Frontenay-Rohan-Rohan ;
- convention CM 79 11 0003 01 conclue le 30 mars 2011 pour la mise à disposition d'une parcelle d'une superficie de 2ha 27a 00ca sise sur la commune de Sciecq ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération du Niortais, il est proposé de conclure un avenant aux conventions ci-dessus mentionnées afin de modifier la désignation de l'entité propriétaire des biens objet de ces conventions.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant 1 aux conventions CM 79 08 0017 01, CM 79 09 011 01, CM 79 11 0003 01 afin de modifier la désignation de l'entité propriétaire des biens objet de ces conventions, à savoir la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU
Vice-Président Délégué

